

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 3 août 2017 à 20 h 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

PRESENTS : Mmes BERTIN - CHOPINEAU – LEFEBVRE - MAUPAS – RAIMBAULT – VINCK - MM. BILLAUT – BERNARDIN – BUFFET - PINARD - REZARD - ROBINET – ROUSSET -

ABSENTS EXCUSÉS : Mme PAURON - M. de VOGÜÉ

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente :

APPROUVE :

↳ le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le SI AEP Val de Loire et Pays Fort

↳ le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le SMICTREM des régions de Léré/Sancerre/Vailly-sur-Saoudre

DECIDE :

↳ de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2017

↳ de faire exécuter les travaux d'extension d'éclairage public aux Denots pour un montant de 486.25 € HT. Le SDE 18 prend en charge 50 % du montant de ces travaux

↳ d'un nouvel aménagement des places de l'Eglise et des Tilleuls. En effet, suite à la mortalité d'un certain nombre d'arbres, il sera procédé dans un premier temps, à un décaissement des sols, à la fourniture de terre végétale et de nouveaux arbres et aux travaux de plantation, par l'entreprise Milan Paysages pour un montant de 11 751.76 € TTC. Au printemps 2018, cet aménagement sera complété par la plantation de vivaces et l'installation d'un matériel de micro-irrigation pour l'arrosage

↳ de retenir, dans le cadre des travaux d'isolation thermique de l'école primaire, l'offre de l'entreprise SG2B de Nevers d'un montant de 2 370 € TTC pour la mission de repérage « Amiante » et l'offre de l'entreprise Véritas de La Chapelle Saint-Mesmin d'un montant de 384 € TTC pour la mission de repérage « Plomb » et d'autoriser le Maire à signer les commandes correspondantes ainsi que de procéder au lancement des consultations relatives à la désignation du maître d'œuvre, du contrôleur technique et du coordonnateur SPS et signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

↳ de confier à Maître Bigeard, notaire à Léré, la rédaction de l'acte de dépôt des pièces au Conservateur des Hypothèques, relatif à la procédure d'incorporation de biens sans maître dans le domaine communal

↳ de fixer le prix du repas à la cantine scolaire pour l'année 2017-2018 à 3.30 € et 1.60 € pour les enfants qui apportent leur repas pour les raisons d'allergie alimentaires et à 4.30 € pour les repas « à emporter » pour les enseignants

↳ de fixer le montant des bons scolaires à destination des élèves de Boulleret scolarisés de la 6^e à la 3^e à 26 € (fournitures à retirer à la Librairie Page 58 de Cosne-Cours-sur-Loire)

↳ d'accepter le devis de l'entreprise SCE de Cosne-Cours-sur-Loire, pour le remplacement du système d'alarme à l'école primaire, pour un montant de 816 € TTC

Questions diverses :

M. le Maire donne lecture de trois courriers de remerciements pour l'attribution de subventions, des associations Foyer Rural, Equilandes et Comité de Jumelage

Monsieur le Maire informe :

- que dans le cadre du projet de construction de l'école maternelle, le Conseil Départemental prendra en charge la réfection de la chaussée route de Cosne et le syndicat d'adduction d'eau potable la réfection du réseau. Le CIT a été sollicité pour la réalisation d'une estimation pour la réparation des bordures de trottoirs

- que suite à la décision du Conseil d'Ecole et à l'enquête réalisée auprès des familles, le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Cher a donné son accord pour l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, à compter de la rentrée de septembre 2017

- qu'il a été sollicité pour la mise à disposition d'une salle pour des cours de catéchisme le mercredi matin. Le Conseil donne un avis favorable à cette demande

- que le permis de construire pour l'école maternelle sera déposé semaine 32

Tour de table :

Mme Raimbault signale le mauvais état de la route départementale de Sainte-Gemme. Monsieur le Maire propose de contacter sa collègue de Sainte-Gemme pour une lettre commune à l'attention du service des routes du Conseil Départemental pour demander la réfection de cette chaussée.

Mme Raimbault informe que dans le cadre du CCAS, une visite et repas au Sénat seront organisés les 4 et 25 novembre prochain. Inscriptions avant le 10 octobre, se renseigner en Mairie

Mme Lefebvre, rapporte les doléances d'un habitant concernant les problèmes de stationnements de véhicules devant la boulangerie. Monsieur le Maire rencontrera le propriétaire sur le sujet.

Une question a également été posée à Mme Lefebvre : quelles sont les démarches pour avoir des panneaux « voisins vigilants ». M. le Maire répond qu'il n'est pas favorable au principe de panneaux, que des réunions d'information du public ont déjà été organisées et qu'il sollicitera la gendarmerie pour une nouvelle réunion publique dans l'hiver.

Mme Bertin fait part du passage du jury communal des maisons fleuries le 28 juillet et qu'elle se réjouit de constater les efforts sont fournis par les habitants de la commune pour embellir Boulleret.

Elle rappelle que le vernissage de l'exposition de Marie-Christine Bellangé « s'émerveiller » (sculptures en fer, en terre cuite) se tiendra en Mairie le 4 août et que les échappées de la Loire à vélo se sont bien déroulées.

M. Rousset signale qu'il n'y a plus d'eau dans la rivière du Moulin Neuf, à hauteur du Pavillon. M. le Maire propose à plusieurs conseillers de se rendre sur le terrain pour en déterminer les raisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures quinze minutes

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT

